

ENSEMBLE

Éducation Nationale

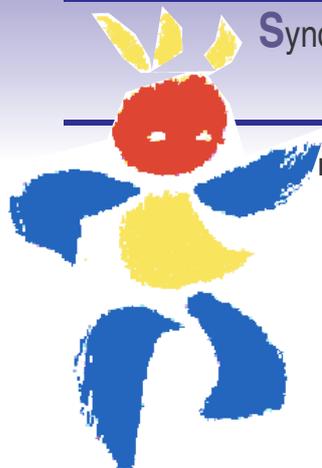
ISSN 1244.0701

N° 195

☐ Mars 2009

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE



ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

Grève interprofessionnelle
à l'appel de tous les syndicats
CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT,
FO, FSU, Solidaires, UNSA.

Jeudi 19 mars

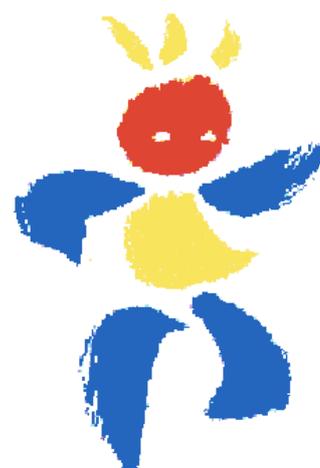
Rassemblement et manifestation à Mende

- ☐ 9 heures Assemblée Générale départementale,
Théâtre, Place du Foirail.
- ☐ 10 heures Rassemblement
Cour de La Chicanette et manifestation.
- ☐ midi (selon météo) grillades devant la cathédrale

(Voir en page 3, en éditorial, l'Appel commun au 19 mars)

Carte scolaire

- ☐ CTPD prévu le 24 ou le 26 mars
(envoyez vos effectifs aux délégués du personnels
si vous ne l'avez pas encore fait)
- ☐ CDEN le 26 mars ou le 3 avril.



Demi-journée
d'informations
syndicales

Mercredi 1er avril
à 9 heures
à Florac, Saint Chély
et Mende,

Voir ordre du jour
et modalités en page 5
et sur <http://48.snuipp.fr>

SOMMAIRE

- ☐ *Agir Ensemble* : Communiqué Fonction publique ; Planning familial ; Initiative laïque ; DOM ; p. 2
- ☐ *Éditorial* : Appel du 19 mars 2009 ; Pour l'École... p. 3
- ☐ *Métier* : Évaluations CM2 ; Guide AGEEM ; Recrutements ; Mouvement 2009 p. 4
- ☐ *Métier* : CAPD du 6 février ; Demi-journée d'informations syndicales p. 5
- ☐ *Métier* : Première réunion et déclaration préalable ; Lu au BO p. 6
- ☐ *Formation* : Réponses insuffisantes ; Sortir de l'impasse ; IUFM p. 7
- ☐ *Agir Ensemble* : Se syndiquer ; Infos net p. 8

Agir Ensemble

Communiqué Fonction publique

CGT - CFDT - FO - FSU - UNSA - CFTC - CGC - Solidaires

Nos organisations syndicales se retrouvent pleinement dans la déclaration interprofessionnelle du 9 février 2009.

Après l'intervention du Président de la République, elles constatent également "que les réponses apportées restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier 2009".

S'agissant plus précisément de la Fonction Publique, aucune des revendications des personnels n'a été prise en compte.

Au contraire, le Président de la République a cherché à opposer public et privé.

Nos organisations s'inscrivent résolument dans la décision d'une nouvelle **journée d'action** interprofessionnelle pour **le 19 mars** prochain [...]. Elles appellent les syndicats et les personnels à préparer cette journée de mobilisation, y compris par la grève et les manifestations, comme modalités d'actions.

Pour le champ de la Fonction Publique, elles s'adressent ce jour au Gouvernement pour exiger l'ouverture immédiate de **négociations sur** :

- ☐ L'arrêt de la politique aveugle de **suppressions d'emplois** et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009,
- ☐ l'augmentation significative de la **valeur du point** et la réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents,
- ☐ le **retrait de projets** porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels, et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des **fermetures massives de services de proximité**, et l'aggravation des **conditions de travail**,
- ☐ les moyens nécessaires à la pérennisation du **financement des missions publiques** en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services

de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité, dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Dans le même état d'esprit que celui exprimé par l'intersyndicale interprofessionnelle, les Organisations Syndicales de la Fonction Publique appellent à poursuivre et développer les mobilisations dans les différents secteurs. Elles apportent leur **soutien aux revendications** des organisations syndicales de la Fonction Publique **dans les DOM**.

Le 11 février 2009

Soutien au planning familial

En diminuant de 42 % dans le Budget 2009, le montant affecté au conseil conjugal et familial, l'Etat programme à très court terme la suppression du planning familial.

Il reviendrait ainsi sur les acquis obtenus par quarante années de luttes pour les droits à la contraception et à l'avortement.

Le **SNUipp-FSU** invite à signer et relayer la pétition de soutien : <http://www.planning-familial.org/petition-defense-loi-neuwirth/>

Initiative pour la laïcité

Les organisations laïques du département, associations et syndicats * : Autonomes de Solidarité, CCOMCEN, FOL, FSU, DDEN, JPA, MAE, MAIF, MGEN, OCCE, SE, SNUipp, UNSA, etc. organisent une réunion

avec **Henri PENA-RUIZ**

le jeudi 23 avril prochain à Mende.

ENSEMBLE

y reviendra dans son numéro d'avril.

* Contact : Union lozérienne des DDEN
Tél. 04 66 65 39 05.

DOM, "Liyannaj kont pwofitasion" *

A la Guadeloupe, le collectif LKP se félicite d'une "première victoire". La situation dans les DOM a atteint la limite du supportable.

En métropole le taux de jeunes de moins de 20 ans est de 25,1% et le PNB par habitant est de 32 535 €..

En **Guadeloupe** : 450 600 habitants (les moins de 20 ans sont 31,6%) ; le taux de chômage 22,7% (et pour les jeunes de 39,8%) ; PNB par habitant 18 960 €..

En **Martinique** : 401 000 habitants (moins de 20 ans : 29,3%) ; chômage 21,2 % (et jeunes 38%) ; PNB par habitant 21 175 €..

En **Guyane** : 206 000 habitants (moins de 20 ans : 43,3%) ; taux de chômage 20,6% (jeunes 32%) ; PNB par habitant 10 920 €.

A la **Réunion** : 790 000 habitants (les moins de 20 ans sont 35,4%) ; taux de chômage 24,2% (jeunes 49%) ; et PNB par habitant 17 080 €..

Aux Antilles la détention entre quelques mains, souvent mais pas uniquement

békés, planteurs de bananes et descendants des anciens "maîtres", de la grande distribution, des concessions automobiles, du raffinage et de la distribution du pétrole avec Total, crée une opacité des circuits et des prix à la consommation très, très élevés.

Le gouvernement a mis très longtemps pour mettre la main à la poche.

Il redoute, à juste titre, la contagion.

En France, dans les banlieues (mais pas seulement), le taux de chômage et le revenu relatif (17 000€) sont semblables aux DOM.

Le passage à l'euro en 2002 fut une vaste escroquerie organisée.

La baguette de pain est passée de 2,70 F à 0,80 € (5,20 F). Le café au bistrot est passé de 3 - 4 F à 1,2 - 1,5 € (soit 8 - 10 F). Etc, etc.

Entre décembre 2007 et décembre 2008, les prix agricoles ont baissé à la production de 14 % et les produits à l'achat augmenté de 2 %. Etc, etc.

En "Fwans" aussi "pwofitasion" ?

Rendez-vous le jeudi 19 mars.

* Ensemble contre ceux qui profitent.

Appel du 19 mars 2009 des organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le Président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance. En réponse à une partie des revendications avancées par les organisations syndicales, des mesures sont annoncées, des processus de concertation sont proposés sur le partage de la valeur ajoutée et des profits, un fonds d'investissement social est programmé.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les mesures sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale. Par ailleurs, le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires... A cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités.

La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée. Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du chômage partiel, contribuent à amplifier la récession et pèsent lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade. Tout ceci conduit les organisations syndicales à poursuivre la mobilisation. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels. Elles confirment la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays.

En prolongement de leur déclaration commune du 5 janvier 2009, elles appellent leurs syndicats et les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, à faire entendre au gouvernement comme aux responsables patronaux et employeurs leurs revendications :

- défendre l'emploi privé et public,
- lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociales,
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité.

Elles expriment leur solidarité et leur soutien aux salariés des DOM et à leurs organisations syndicales et appellent gouvernement et patronat à répondre positivement aux revendications posées. Elles conviennent de se réunir à nouveau le 20 mars 2009 à 8 heures.

Paris, le 23 février 2009



D'après le dessin de CHARB paru dans l'Humanité du 21 février 2009.

Pour l'École, exiger :

- Le maintien de tous les emplois et un plan de recrutement pour une transformation de l'école favorisant la réussite de tous les élèves.
- le développement de l'école maternelle (voir p. 4).
- le maintien des postes de RASED et des dispositifs spécialisés d'aides aux élèves en difficulté (voir en page 7).
 - le maintien des moyens pour les remplacements et le refus de recrutements parallèles (voir p. 4).
- Le maintien des emplois et des financements pour les associations complémentaires de l'école (JPA, OCCE, Ligue de l'enseignement, PEP...)
- une formation initiale et continue des enseignants de qualité, au plus proche des réalités de terrain et la valorisation du rôle des PEMF (voir en page 6).
- la revalorisation du métier d'enseignant
- la pérennisation des emplois précaires (AVS, EVS...) avec de véritables statut et formation.
- le respect et la transparence des règles du mouvement des personnels.
- un réel dialogue social et le respect des droits syndicaux.

Évaluations CM2

Les consignes syndicales et les difficultés de saisie des résultats des évaluations CM2 ont contraint le ministère à repousser au 14 février la fermeture de l'application nationale.

Ce nouveau dispositif d'évaluation est également remis en cause par deux anciens responsables de la DEPP qui critiquent sa confection, ses finalités, son contenu ! Une majorité de départements ont relayé la consigne nationale, certaines avec une déclinaison départementale (Boycott, report, non transmission...).

Les parents dans l'ensemble ont soutenu cette initiative.

Ceux qui ont utilisé le logiciel du ministère se sont trouvés confrontés à des difficultés de traitement des informations lorsque des élèves étaient absents.

Plusieurs sections ont fait état de menaces de sanctions. Le ministère a confirmé l'absence de retrait de salaires pour les enseignants qui suivent la consigne unitaire. Concernant le versement de la prime, le SNUipp intervient auprès du ministère pour en connaître les conditions.

Guide AGEEM pour l'école maternelle

En septembre 2008, le guide à l'usage des parents édité par le ministère ne concernait que l'école élémentaire. En réaction, l'AGEEM a publié un guide à l'usage des parents pour l'école maternelle début novembre.

Ce mépris de l'école maternelle qui s'est aussi traduit dans les propos du Ministre, a soulevé l'indignation et a suscité une très forte mobilisation. Sous la pression, le ministre a formulé des excuses et s'est engagé, en décembre, à faire éditer le guide élaboré par l'AGEEM.

Toutes les familles des écoles maternelles en seront destinataires.

Dans l'éditorial, le ministre confirme le changement de ton que l'on avait pu constater dans la lettre adressée au SNUipp, par une reconnaissance de la maternelle comme école à part entière dotée de vrais programmes.

Il y précise simplement que c'est "dès l'âge de trois ans" que les enfants y sont massivement scolarisés.

Cette déclaration ne cache pas la réalité budgétaire : il y a en effet fort à parier que la maternelle, et particulièrement la scolarisation des deux ans, jouera encore un rôle de variable d'ajustement.

Comment le ministre peut-il signer l'éditorial d'un guide dans lequel on peut lire que "*plus les enfants sont jeunes, plus il est nécessaire d'avoir une connaissance aboutie de leur développement et des conditions d'un accueil scolaire réussi*" dans un contexte où les formations initiales et continues sont très en deçà du nécessaire ?

Le guide de l'AGEEM est un outil intéressant qui remet au centre des missions de l'école maternelle la prise en compte des besoins des enfants et l'importance de l'organisation du temps (dont la sieste).

Le SNUipp demande que succède, au temps des annonces, celui des décisions concernant : élaboration d'un plan national de formation initiale et continue, maintien des conditions d'accueil des 2 ans, accompagnement des équipes pédagogiques, mise à disposition d'outils et ressources spécifiques.

Mouvement 2009

- ☐ **Mercredi 4 mars** à 10 heures, audience et dépôt des premières pétitions à l'Inspection académique.
- ☐ **Vendredi 13 mars** à 10 heures, groupe de travail à l'Inspection académique.

Calendrier

- ☐ Du **vendredi 3 avril** 14 h. au **vendredi 24 avril** 17 h. : ouverture du serveur pour la saisie des vœux.
- ☐ **Lundi 27 avril** : envoi des accusés de réception par l'administration.
- ☐ **Jeudi 30 avril** : date limite de retour à l'administration, des accusés de réception.
- ☐ **Mardi 26 mai** : CAPD 1er mouvement.

Recrutements, une politique d'expédients ?

Le rectorat de Poitiers vient de décider dans le département des Deux-Sèvres, de faire appel à des vacataires pour pallier le manque d'enseignants dans les écoles élémentaires et maternelles. Ce recours est inadmissible.

En effet, le nombre d'enseignants est fixé par le budget voté par l'Assemblée Nationale. Si l'Académie de Poitiers manque d'enseignants, le recteur peut recruter des enseignants titulaires venant d'autres départements par inéat, ou des candidats inscrits sur la liste complémentaire au concours de recrutement des professeurs des écoles.

Ceux-ci se sont préparés au concours et bénéficieront d'une formation professionnelle d'un an en 2009-2010 à l'IUFM.

En réactivant un dispositif dont le principe a été abandonné à la fin des années 70, ce rectorat préfère faire l'économie d'une année de formation professionnelle et diminuer la qualité de l'enseignement pour des raisons budgétaires.

L'intérêt des élèves nécessite des enseignants en nombre suffisant et bénéficiant d'une formation pédagogique de qualité.

De plus, les recrutements pour de courtes durées vont à l'encontre de la stabilité des équipes pédagogiques et risquent de mettre des jeunes dans des situations difficiles.

Les vacataires ainsi recrutés n'ont effet aucune garantie d'emploi et ne bénéficient d'aucune formation professionnelle.

Le SNUipp a dénoncé vivement le recours à ce type d'emploi précaire et est intervenu auprès du ministère.

RASED : alors qu'à la CAPD du 12 décembre l'administration déclarait que: "*Les RASED en zone rurale ne sont pas concernés par les mesures de sédentarisation...*", les mesures annoncées en CTPA font état de 2 postes sédentarisés en classe (fermetures à notre sens) et 1 sédentarisé sur une école nous demandons donc des précisions. Réponse de l'administration : Mende, Marvejols, Florac ne sont pas en zone rurale....

(existe-t-il alors des RASED ruraux ? où se cachent-ils ?)

L'Inspecteur d'Académie précise que les inspecteurs travaillent sur le mode de fonctionnement des RASED en prenant en compte la demande du rectorat.

Liste d'aptitude directions de 2 classes et plus (voir ci-contre) : 21 demandes pour 2009-2010, deux collègues ne se sont pas présentés, treize ont passé l'entretien, deux ont reçu un avis défavorable et ne sont pas inscrits.

Congé de formation professionnelle : Trois demandes. Le critère de choix retenu par l'administration a été "*le niveau du diplôme et l'intérêt du service*". Catherine ROTHENBURGER partira pour un an préparer un Master MEF (Métier de l'Éducation et de la Formation) à Lyon.

Départ en stage CAPASH : une seule demande arrivée hors délai et irrecevable (temps partiel).

Départ en stage de directeur d'établissements spécialisés : une seule demande, la personne n'ayant pas les trois ans d'ancienneté dans l'ASH, elle n'est pas recevable.

NDLR : Aucun départ en formation donc, le SNUipp le regrette d'autant plus que des postes spécialisés seront vacants.

Probations sur postes à profil : ont eu un avis favorable,

- 1/2 référent à TD : Sophie SCHERRER
- CPD Occitan à TD : Geneviève PAULET
- CPD ASH à TD : Patrice DUBUS

Liste d'aptitude direction

INSCRITS EN 2007

(valable de 2007-2008 à 2009-2010)

CALVO Laura ; CAMPO Mireille ; CHAIZE TERME Estelle ; CHAMBON David ; FREITAG Virginie ; GRANIER Élisabeth ; JULIAN MARTINEZ Marie ; LARGUIER Virginie ; MADERN Stéphanie ; MENOUX Sandra ; MICHON Sylvie ; PARAYRE Christophe ; VIEU Géraldine ; ZIMMERMANN Claire ; ROSSI Philippe.

INSRITS EN 2008

(valable de 2008-2009 à 2010-2011)

DAVID Claudette ; FAURE Aline ; GUARDIA Sylvie ; LE MEUR Anne Sophie ; MAURIN Stéphan ; PELHATE Cécile ; SCHERRER SCHOELLER Sophie ; VALETTE Christine.

INSRITS EN 2009

(valable de 2009-2010 à 2011-2012)

BAUMLE Sandrine (2) ; BERNARD Alice (1) ; BONNAL SAINT DIZIER Agnès (1) ; BRESSIEUX Jérôme (1) ; DUCASTEL Sonia (2) ; FERRER Sébastien (2) ; FOURCAUD Sandrine (1) ; GILET Aurore (1) ; JEAN Christian (1) ; LOUVEAU Yann (1) ; MAURIN Amélie (1) ; NUNES Isabelle (2) ; RAYNAL Carole (2) ; ROUSSON Alain (1) ; SAINT DIZIER Gérald (1) ; SILVERA Patricia (1).

(1) avec entretien ; (2) sans entretien.

Universités

Valérie PECRESSE a reçu les présidents d'universités et les syndicats le 27 février.

Le **SNESup-FSU** a décliné l'invitation en raison de l'ordre du jour, estimant qu'une "*simple réunion technique*" sur le statut des enseignants-chercheurs ne correspondait pas aux revendications exprimées par la mobilisation.

Il a demandé que les négociations portent sur l'ensemble des dossiers et qu'elles associent tous les syndicats et les collectifs investis dans l'action.

Parmi les sujets à aborder : le retrait du projet de formation des enseignants, le rétablissement des emplois supprimés au budget 2009...

(voir articles en page 6 : Formation.)

Audience I.A. le 3 mars

Le SNUipp a été reçu au sujet de :

La seconde **Réunion d'informations syndicales** prévue le 1er avril (ci-dessous). Conformément aux textes, elle ne pourra pas être comptabilisée, sur les 60 heures (temps devant élèves)

60 heures : à la question "*un bilan départemental de la mise en place du dispositif est-il prévu ?*", il a été répondu que cela n'était pas programmé pour l'instant. Mais sous réserve d'éventuelles consignes nationales, il est envisageable plus tard.

NBI CLIS : les dossiers de recours doivent suivre leur cours, la Trésorerie Générale ayant bloqué la mise en paiement.

Demi-journée d'informations syndicales mercredi 1er avril à 9 heures

- FLORAC** : Groupe scolaire élémentaire La Croisette,
- SAINT CHELY** : Groupe scolaire élémentaire,
- MENDE** : Salle de la Chicanette.

Ordre du jour proposé :

- Points d'actualité, bilan des actions.
- Mouvement 2009 et carte scolaire.**
- 60 heures.
- Formation initiale.
- Questions diverses.

On peut participer à la réunion de son choix : Florac, Saint-Chély ou Mende.

Réunions ouvertes à tous, syndiqués et non-syndiqués.

insuffisantes, la mobilisation continue...

... pour une autre réforme de la formation des enseignants !

Les syndicats enseignants du premier et second degré de la FSU (SNES, SNUipp, SNEP, SNUEP), suite aux déclarations de F. Fillon, constatent qu'une nouvelle fois, le gouvernement est obligé de tenir compte des mobilisations qui se mènent depuis des mois dans l'enseignement. En matière de formation des maîtres, il est contraint de reconnaître le bien fondé des critiques et des revendications des personnels. Cependant ses déclarations restent imprécises, ambiguës et ne sont pas de nature à nous rassurer même si elles constituent une ouverture. En matière de formation des maîtres, F. Fillon a proposé un caractère expérimental aux maquettes 2009, la possibilité de les revoir en 2010 et l'installation rapide d'une commission nationale de suivi de la formation.

Il reconnaît implicitement que la méthode et le temps pour mettre en œuvre cette réforme ne sont pas bons.

Ce qui semble être reconnu maintenant pour les maquettes doit l'être de la même façon pour les concours qui n'ont pas fait l'objet de concertation suffisante et dont les textes réglementaires ne sont pas parus : leur application doit être repoussée d'un an pour permettre une véritable concertation. Le gouvernement ne répond toujours pas à l'exigence de pré-recrutements.

Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP prennent acte avec intérêt de la reconnaissance par le premier ministre de la nécessité d'un temps de formation professionnelle post-concours, pendant l'année de stage. Ils ne se contenteront pas d'un ersatz de formation, limité à un simple accompagnement sur le terrain avec un enseignant expérimenté. Ils estiment que cette première année d'exercice du métier doit se faire en alternance entre la responsabilité d'une classe pour moitié du temps de service et la poursuite de la formation professionnelle avec l'intervention de l'IUFM. L'annonce de l'arrivée de plus de 400

postes d'agrégés dans le supérieur prouve que les suppressions de postes qui y étaient prévues n'étaient pas justifiées. Mais cette décision, qui se fera en lieu et place de postes d'enseignants chercheurs, renforcera la séparation entre l'enseignement et la recherche dans le premier cycle universitaire. Elle ne peut en outre qu'entraîner une ponction supplémentaire dans les postes de lycées et collèges.

Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP ne sauraient accepter le "déshabillage de Pierre pour mal habiller Paul" et rappellent leur demande de gel de toutes suppressions dans l'éducation nationale et la mise en place d'un plan de recrutement pluriannuel.

Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP appellent à rester vigilants et mobilisés et à agir pour la formation des maîtres, les emplois et les postes.

IUFM

Dans divers départements des bruits ont couru sur le risque de fermeture de certains sites de formations (antennes) comme à Aurillac ou à Livry-Gargan.

En réponse à la question écrite d'une députée (question n° 29018), la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a déclaré que "l'ensemble des sites de formations ont été maintenus et sont désormais des sites de formation des universités d'intégration."

Au cours de l'audience du 4 février, en réponse aux questions du **SNUipp** Xavier Darcos a affirmé "qu'aucun site départemental d'IUFM ne fermera".

Pour le **SNUipp**, l'organisation des stages pendant la formation, celle de l'année de stagiaire, de l'entrée dans le métier, de la formation continue, nécessitent le maintien des antennes.

A Montpellier, le Conseil d'école de l'IUFM a voté plusieurs motions pour la non remontée des maquettes de master.

Sortir de l'impasse

Plus de 13 000 professeurs des écoles stagiaires se préparent cette année à devenir enseignants à la rentrée 2009.

Ils effectuent une formation en alternance : 40% de leur temps en responsabilité d'une classe pour des stages dont l'organisation est fixée dès le début de l'année scolaire et 60% de cours à l'IUFM.

Leur formation est validée par un jury placé sous la responsabilité du recteur d'académie.

Les dernières modifications apportées à la formation initiale l'ont été par François Fillon et Gilles de Robien.

Pourquoi le ministre actuel vient-il à nouveau de perdre son sang-froid et de prononcer des propos méprisants vis-à-vis des étudiants, des stagiaires et des formateurs ?

Est-ce parce que les exigences exprimées par les enseignants des écoles le 20 novembre et le 29 janvier et par le mouvement en cours dans les IUFM, rejoignent les déclarations de la

Conférence des Présidents d'université et des directeurs d'IUFM ?

Les quelques précisions apportées avec les mesures transitoires pour les étudiants et la mise en place d'un stage en responsabilité par an dans le master, sont bien loin de répondre à toutes les demandes des enseignants et des formateurs.

Pour le **SNUipp**, enseigner est un métier qui exige une formation initiale incluant une dimension professionnelle forte.

Cette question est trop importante pour l'avenir des élèves et de l'école, pour qu'elle se réduise à une improvisation et un travail mené dans l'urgence.

Le **SNUipp**, qui est favorable à une reconnaissance par un master de la formation des enseignants, demande le report de l'actuel projet de réforme afin d'obtenir l'ouverture de véritables discussions.

Il appelle en ce sens dans les IUFM, à participer à la journée du **19 mars**.

Première réunion sur "le traitement de la difficulté scolaire"

La première réunion sur le traitement de la difficulté scolaire, annoncée par Xavier Darcos lors de son intervention sur les RASED, a eu lieu le 5 février.

Le ministère a présenté le cadre de ces réunions, devant porter "sur l'ensemble des dispositifs du traitement de la difficulté scolaire, de la pédagogie différenciée à l'aide spécialisée", en passant par le projet de formation de 40 000 enseignants et le devenir de la formation spécialisée et l'évolution des réseaux d'aides. La "réécriture" des circulaires de 2002 semble vouloir englober l'ensemble.

Le SNUipp a rappelé sa revendication de revenir sur les 3000 suppressions inscrites au budget 2009, insisté sur l'état d'inquiétude et d'incertitude dans lequel se trouvent les personnels, le flou qui entoure toujours la mise en oeuvre des annonces ministérielles, les interrogations concernant les formations, les missions...

Les organisations ont exprimé la nécessité – avant même toute

réflexion sur le thème proposé – de répondre à l'urgence des problèmes posés par les décisions ministérielles. Le ministère a confirmé les dispositions suivantes :

- ☐ Confirmation de l'annonce ministérielle : suppression de 1500 postes et implantation de 1500 postes rattachés à une école et travaillant dans le cadre des réseaux.
- ☐ Il n'y a pas de "missions nouvelles" pour les 1500 postes implantés en "surnuméraire", ils travailleront bien dans le cadre des RASED et de la circulaire 2002 même si leur secteur est réduit à une ou deux écoles.
- ☐ Les inspecteurs d'académie ne doivent pas compenser l'application de ces mesures par des fermetures ou des non-ouvertures d'autres postes.
- ☐ Il a été clairement dit que l'Aide personnalisée ne remplaçait pas les aides des RASED.

Ces précisions seront apportées de façon formalisée par le ministère en direction des IA, dans un délai très rapide compte tenu de la carte scolaire.

Lu au B.O.

n° 7 du 12 février 2009

- ☐ Indemnités : Rémunération de certains services accomplis par diverses catégories de personnels de l'Éducation nationale.
- ☐ Indemnités : Montant de la rémunération servie aux personnes assurant les études dirigées.
- ☐ Nominations : Candidats ayant obtenu le diplôme d'État de psychologie scolaire - session 2008.

n° 8 du 19 février 2009

- ☐ Devoir de mémoire : Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions .
- ☐ Résultats et nominations : Commission administrative paritaire nationale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles.

n° 9 du 26 février 2009

- ☐ Vie scolaire : Fournitures scolaires
- ☐ Mouvement : Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré à Mayotte - rentrée 2009
- ☐ Vacances de postes : Postes susceptibles d'être vacants au ministère de la Défense (écoles en Allemagne) - rentrée 2009 (additif n° 2) .

Déclaration préalable du SNUipp-FSU

*En préalable à cette discussion, le **SNUipp** tient à rappeler qu'il demande toujours l'abandon de la suppression des 3000 postes d'enseignants spécialisés inscrite au budget 2009.*

*Il aura fallu des centaines de manifestations, de grèves, de rassemblements, de nuits des écoles, il aura fallu plus de 250 000 signatures sur la pétition unitaire "**sauvons les Rased**" pour qu'un changement intervienne dans le discours du ministre, et qu'un dialogue s'amorce.*

Le ministère a annoncé au début de cette année que 1500 des 3000 maîtres E et G qu'il envisageait de "sédentariser" ne seraient finalement pas implantés dans une classe et conserveraient dans le cadre des réseaux leurs missions d'enseignants spécialisés qui interviennent auprès des élèves en difficulté.

Cette annonce s'est accompagnée d'une reconnaissance de la nécessité des RASED, de l'abandon du projet de suppression en 2010 et 2011 et du maintien des départs en stages pour les enseignants spécialisés.

En ce sens, elle répond en partie - en partie seulement, car 1500 postes sont toujours promis à la disparition pour la rentrée 2009 - aux demandes exprimées par les personnels et les parents d'élèves ainsi qu'aux besoins des élèves et des écoles.

*Le **SNUipp** reste vigilant sur la mise en oeuvre de cette mesure, afin qu'elle ne se mette pas en place au détriment d'autres postes d'enseignants, que les missions des personnels restent dans le cadre des RASED, que le temps de synthèse soit reconnu...*

Sur ces points, nous demandons que les précisions nécessaires soient apportées

dans tous les départements, en direction des Inspecteurs d'Académie, dans cette période d'élaboration de la carte scolaire.

Nous attendons de cette discussion, qu'elle réaffirme la place et le rôle des Réseaux d'aides pour l'aide aux élèves en difficulté. Si le cadre a changé, depuis la mise en oeuvre de l'aide personnalisée - mise en place qui est toujours contestée -, mais aussi depuis l'adoption de la loi du 11 février 2005 sur le handicap, nos collègues ont besoin de voir leur rôle conforté, leur place reconnue dans l'équipe éducative et plus largement dans l'ensemble du système éducatif.

*C'est sur ces bases que le **SNUipp** entend participer à ces réunions, dont le cadre et le calendrier devront être précisés, dans l'intérêt des élèves, et pour un meilleur fonctionnement de l'école.*

Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS						PROFESSEURS DES ÉCOLES						P.E.G.C.					
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I M F	Dir. Spé à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I M F	H O R S C L.	C L · N O R M.	H O R S C L.	C L · E X C.		
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +						S E G P A	
11e	140	141	144	148	144	149	175	176	180	184	187	189	177		149			
10e	128	129	132	136	132	136	163	164	167	171	174	176	165		137			
9e	117	118	121	126	121	126	150	151	154	158	161	163	152		130			
8e	111	112	115	119	115	119	141	142	145	149	152	154	142		122			
7e	Retraités: pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 90 €						131	132	135	139	142	144	134	210	116			
6e							121	122	126	132	135		128	199		174		
5e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 46 € Disponibilité, Congé parental : 46 € Congé de formation :						114	115	118	122	125			187		162		
4e	80 % de la cotisation et selon le temps partiel :						109	110	113	117	120			173		149	198	
3e	50 %, 75%... de la cotisation.						104	105	108	112	115			163		137	186	
2e							PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit PE2 IUFM et LC en poste : 81 €						152		130	174		
1er													134		122	162		

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHÉSION 2008-2009

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature :

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation :

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP
à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

Infos net

Sites à consulter :

- Centre de ressources sur la gestion non violente des conflits

www.nonviolence-actualite.org

- OCCE
www.occe.coop/federation/espace_enseignants/premier_degre.htm

- ICEM
Pédagogie Freinet
www.icem-pedagogie-freinet.org

- GFEN
Groupe français d'éducation nouvelle
www.gfen.asso.fr

Mais aussi

- FSU.

www.fsu.fr

- SNUipp

www.snuipp.fr

- SNUipp 48

<http://48.snuipp.fr>



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.
Publication mensuelle